



Newsletter N°102 du 5 septembre 2014

On peut parler de certaines choses avec tout le monde, on peut parler de certaines choses avec certaines personnes, on ne peut pas parler de tout avec tout le monde.

EDITO : Fin de saison, les déménagements sont-ils légion en fin d'année?

Vu pour vous dans la presse cette semaine,

http://www.lepopulaire.fr/limousin/actualite/departement/haute-vienne/2014/08/29/fin-de-lannee-scolaire-mutation-les-demenagements-sont-legion-durant-la-periode-estivale_11123541.html mais la saison n'a pas été si

terrible que ça pour nombre d'entre vous, avec surtout des prix d'hiver, sous les coups de boutoir des prix bas, des déménagements low cost, de la concurrence déloyale et des bourses de fret sur internet. Nombre d'entreprises ont fait savoir qu'elles risquaient de « ne pas passer pas l'hiver », alors même que les contrôles cet été ont toujours porté sur les mêmes, ceux ayant « pignon sur rue », au plus grand profit des petits véhicules de location, et alors même que la « convention tripartite de lutte contre le travail illégal » négociée depuis des mois avec les pouvoirs publics et devait entrer en vigueur au plus tard en avril, n'est même pas à la signature !

Occasion également de rappeler aux retardataires ayant opté pour le paiement de l'abonnement Viguié Social en deux échéances, l'une en début d'année, le solde après la saison quand les trésoreries ont été (un peu) reconstituées, que nous arrivons désormais à cette 2ème échéance : Un consultant au moment où les feuilles d'impôt tombent comme celles des arbres ne peut pas vivre que de l'air du temps. En plus je ne suis pas cher me dit-on ! Merci à vous et bonne fin de saison.

Saluons par ailleurs l'arrivée d'un nouveau confrère (et néanmoins concurrent?)

JP Meyronnenc, précédemment délégué général à l'UNTF (« transport « frigo », mais aussi FNTR et Officiel des Transports) publie le 1er exemplaire de sa Newsletter du Transport Routier.

Cette newsletter n'a pas de vocation journalistique particulière. Elle sera juste la synthèse des news et infos qui sont publiées régulièrement sur le site internet www.meyronne.eu. Bravo à Jean Paul qui a également le courage de se lancer et longue vie à Meyronne.eu, signalons juste qu'en déménagement, l'arrêt d'extension de l'accord sur les salaires de janvier paru cet été reste très théorique sur « la réduction des inégalités salariales hommes – femmes ». Il s'agit d'une mention rendue obligatoire par la loi mais qui n'a à ce jour à mon sens aucune réalité concrète, sauf à réfléchir à l'avenir à rapprocher les barèmes des employés (plus féminins) et des ouvriers (plus masculins!). En tout état de cause, les négociations reprennent en déménagement jeudi prochain, mais sur la majoration pour travail de nuit et sur la prévoyance (vers une « IPRIAD » ?) avec l'intervention de Philippe Choutet, (directeur de chez Klesia) en négociations paritaires au ministère des transports.

2) Décès de Gerard Tiercelin

Cumul de mauvaises nouvelles chez Demeco où le lendemain des obsèques du fils de JM Piriou <http://viguiesm.fr/decès-christophe-piriou-accidentel-a-51-ans/> j'ai la grande tristesse de vous faire part du décès de notre ami Gérard Tiercelin, l'ancien directeur de Demeco qui nous a quitté le 30 août, emporté par un cancer généralisé. En mai dernier, Gérard a accompagné le club des anciens déménageurs lors de leur croisière en Croatie. La cérémonie religieuse aura lieu à Paris samedi 6 septembre 2014 à 10 h en l'église Saint Dominique, rue de la Tombe Issoire, 75014 (métro St Jacques) et l'inhumation au cimetière du Montparnasse à 11 h 45. Sincères condoléances pour le professionnel reconnu qu'il était. <http://viguiesm.fr/decès-de-gerard-tiercelin/>

Entreprise individuelle au capital de 15 euros SIRET 517 699 617 00018 code NAF 7022 Z
déclaration d'activité en tant que prestataire de formation conformément aux dispositions de l'article R. 6351-6
du code du travail enregistrée sous le N° 11 94 08585 94 auprès du préfet de région d'Ile-de-France
Siège social 32 Rue du 19 mars 1962 – 94500 Champigny sur Marne



3) Ruptures conventionnelles : nombre record !

Jamais autant de ruptures n'ont été réalisées qu'en juillet après un pic en juin

<http://viguiesm.fr/ruptures-conventionnelles-nombre-record/>

Mais attention, malgré la simplicité du dispositif, toutes ne sont pas toujours homologuées ! Pour valider les vôtres, n'hésitez pas à les soumettre à Viguié Social Mobilité afin que nous puissions vous donner un avis éclairé et sécuriser juridiquement vos ruptures !

<http://www.capital.fr/carriere-management/actualites/rupture-conventionnelle-gare-aux-annulations-par-l-administration-958998#xtor=EPR-226>

et pendant ce temps, baisse des embauches :

<http://www.capital.fr/carriere-management/actualites/baisse-des-declarations-d-embauche-en-france-en-juillet-958145#xtor=EPR-226>

4) Reconversion des militaires

Vous recrutez? Pensez à la reconversion des militaires <http://www.ifrap.org/La-formation-de-reconversion-professionnelle-des-militaires,14289.html>

5) Et comme le lien ne marchait pas pour certains, je vous le remets ! Pas très raisonnable en termes de sécurité routière et la prévention alors. La télévision, nouvelle forme d'addiction ?

<http://www.lemainelibre.fr/actualite/saint-saturnin-un-routier-controle-alors-qu-il-regardait-la-tele-en-roulant-24-08-2014-104>

6) L'absentéisme en baisse, mais pas dans les transports!

Sujet déjà abordé de nombreuses fois ici <http://viguiesm.fr/absenteisme-toujours/> ou là <http://viguiesm.fr/marche-du-travail-absenteisme-et-presenteisme-au-travail/>, votre serviteur qui a déjà été interviewé par la presse professionnelle <http://viguiesm.fr/absenteisme-au-travail-la-prevention-comme-remede/> vous aide par des techniques simples en entreprise à travailler sur la réduction de votre taux d'absentéisme. Démarche visiblement insuffisamment utilisée aujourd'hui car par secteur d'activité, l'absentéisme a bondi dans les transports (où il passe en un an de 4,92% à 6,76%, soit 24,7 jours) qui passe pour la bête noire des arrêts maladies !

Faites donc un peu de prévention, Viguié Social est là pour vous donner quelques astuces simples visant à vous aider à réduire votre absentéisme.

Petite revue de presse de la semaine <http://viguiesm.fr/labsenteisme-en-baisse-mais-pas-dans-les-transports/> et bonne étude de l'Anact : <http://viguiesm.fr/wp-content/uploads/2014/09/2196357.pdf>



7) Mobilité résidentielle en berne !

L'étude présentée la semaine dernière sur la mobilité résidentielle de nos concitoyens a eu quelques succès, me conduisant à approfondir les données. Déjà abordé ici <http://viguiesm.fr/donnees-insee-sur-la-mobilite/>, l'Insee reste une base de données incontournable, se fondant non pas sur de simples sondages, mais sur les données issues des recensements. A cet égard, au moins 3 notes donnent un état des lieux précis de la mobilité, notamment par exemple en Ile de France, avec la note N° 336 de juin 2010 et les notes 363 et 364 de juillet 2011 toujours d'actualité notes téléchargeables ici <http://viguiesm.fr/mobilite-residentielle-en-berne/>



8) Toujours la bonne lettre d'information patrimoniale de Lignères

avec en pages 2 et 3 des informations fiables sur l'immobilier, qui a un fort lien avec le marché de la mobilité <http://www.dlpatrimoine.fr/Lettre-3T2014.pdf>

Entreprise individuelle au capital de 15 euros SIRET 517 699 617 00018 code NAF 7022 Z
déclaration d'activité en tant que prestataire de formation conformément aux dispositions de l'article R. 6351-6
du code du travail enregistrée sous le N° 11 94 08585 94 auprès du préfet de région d'Ile-de-France
Siège social 32 Rue du 19 mars 1962 – 94500 Champigny sur Marne

9) Ecotaxe : J- 117

Cette semaine, alors que tout le monde cherche la meilleure date pour une action la plus unitaire possible à laquelle je pourrai être amené à participer avec une autre casquette, c'est occasion de rappeler la position des bretons (mais comme les alsaciens aujourd'hui) qui ont su trouver l'unité dès 2013 !

<http://www.entreprises.ouest-france.fr/article/ecotaxe-poids-lourds-fronde-patrons-bretons-19-06-2013-101641?>

De nombreuses entreprises ont reçu des mails et SMS ces derniers jours leur demandant de se tenir prêtes pour la mobilisation contre la « taxe de transit poids lourd » mais qui en fait n'a rien d'une taxe de transit, et tout particulièrement en Ile de France !

Dans cette région, le réseau taxable de 2300 KM (sur désormais 4500 KM au total sur l'ensemble du territoire au lieu de 15000 KM), n'a pas perdu un seul KM et représente donc la moitié du total national !

Dans l'intervalle, l'administration francilienne fait feu de tout bois et la DRIEA IdF organise au plan régional pas moins de 2 réunions le 2 septembre et le 11 septembre, consacrées aux conséquences et aux impacts économiques d'une taxe poids lourd en Ile-de-France.

Dans la presse, on peut lire l'union sacrée contre l'écotaxe dans cette lettre ouverte du mois de juillet : <http://viguiesm.fr/position-commune-des-bretons-contre-lecotaxe/>

Mais aussi la position de la FNTR très ferme en juillet (saura-t-elle le rester?) et la position de Ségolène Royale, très « à l'écoute de la profession. »

Mais pourquoi donc "expérimenter" quelque chose qui ne marche pas? On l'enterre définitivement et on passe à autre chose, la compétitivité du pavillon français et le travail au noir par exemple!

On pourra lire utilement: <http://viguiesm.fr/ecotaxe-j-117/>



10) La CGT ne souhaite pas négocier sur les seuils d'effectifs

<http://www.capital.fr/carriere-management/actualites/la-cgt-ne-compte-rien-negocier-sur-les-seuils-sociaux-958554>

11) La franc maçonnerie aide-t-elle à votre carrière ?

Moi pas! Sujet déjà abordé ici, <http://viguiesm.fr/ces-francs-macons-qui-nous-gouvernent-ou-sont-les-francs-mac-il-parait-qu'ils-sont-partout-dans-le-transport-notamment/> Bon article récent

<http://www.cadremploi.fr/editorial/conseils/conseils-carriere/detail/article/cadre-et-franc-macon-ca-aide-pour-sa-carriere.html#xtor=EPR-235>

12) Réservation de stationnement de déménagements en ligne à Paris

Déjà annoncé ici depuis plusieurs semaines, <http://viguiesm.fr/autorisation-de-stationnement-a-paris/> le nouveau site internet dédié aux demandes d'autorisations de stationnement pour des véhicules de déménagement (et de monte-meubles) à Paris a été ouvert par la ville de Paris et est désormais opérationnel depuis le 1er septembre 2014 <http://viguiesm.fr/reservation-de-stationnement-de-demenagements-en-ligne-a-paris/> . Notez que le syndicat patronal OTRE qui représente aussi le déménagement a participé aux discussions avec la Maire de Paris. Il a fait pour cela la communication suivante : <http://viguiesm.fr/wp-content/uploads/2014/09/communiqué-dem-3-sept-2014.pdf>



Entreprise individuelle au capital de 15 euros SIRET 517 699 617 00018 code NAF 7022 Z
déclaration d'activité en tant que prestataire de formation conformément aux dispositions de l'article R. 6351-6
du code du travail enregistrée sous le N° 11 94 08585 94 auprès du préfet de région d'Ile-de-France
Siège social 32 Rue du 19 mars 1962 – 94500 Champigny sur Marne

13) Déménagement « social »:

Encore du déménagement « low cost » ! mais sont-ils bien inscrits au registre des transport, attestataire de capacité et capacité financière ? <http://www.leparisien.fr/espace-premium/oise-60/emmaus-aide-les-plus-demunis-a-demenager-02-09-2014-4102883.php>

14) Internet rend-il bête ?

<http://www.capital.fr/enquetes/documents/internet-rend-il-bete-956249#xtor=EPR-226>

15) Stockage, quoi de neuf ?

Article déjà un peu ancien mais explicite sur un nouveau mode de stockage qui veut soi disant se substituer au garde meubles ou au self !

http://lentreprise.lexpress.fr/creation-entreprise/idees-business/jestocke-com-le-stockage-entre-particuliers_1519654.html



16) Burn Out : nouvelle revue de presse :

Thème récurrent plusieurs fois abordé ici : <http://viguiesm.fr/burn-out-tout-savoir-sur-les-risques-psycho-sociaux-au-travail/> ou encore là <http://viguiesm.fr/burn-out-2/> , nouvelle revue de presse : <http://viguiesm.fr/burn-out-nouvelle-revue-de-presse/>

et retrouvez nous aussi sur Facebook <https://www.facebook.com/#!/VigieSocialMobilite?fref=ts>

En application de l'article 27 de la loi Informatique et Libertés en date du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de modification et de suppression des données qui vous concernent. Vous pouvez exercer ce droit envoyant un courrier électronique à contact@viguiesm.fr; en outre, vous pouvez également, en vertu de ce même droit de rectification posé par la loi de 1978, vous désabonner de cette lettre d'informations



Reproduction interdite sans autorisation



Entreprise individuelle au capital de 15 euros SIRET 517 699 617 00018 code NAF 7022 Z
déclaration d'activité en tant que prestataire de formation conformément aux dispositions de l'article R. 6351-6
du code du travail enregistrée sous le N° 11 94 08585 94 auprès du préfet de région d'Ile-de-France
Siège social 32 Rue du 19 mars 1962 – 94500 Champigny sur Marne